



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 mai 2015

LMDE : la MNT suspend sa participation aux négociations

La MNT, qui a manifesté son intérêt depuis le début des négociations et qui a déposé plusieurs offres successives au cours d'une procédure instable et dans un calendrier mouvant, estime que les conditions ne sont pas sérieusement remplies pour défendre son projet devant l'assemblée générale extraordinaire de la LMDE du 12 mai prochain.

La MNT ne souhaite pas s'engager devant l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) dans un projet de nouvelle substitution, en l'absence de comptes certifiés pour 2014, d'une analyse fiable, partagée et détaillée des créances, et d'une prévision solide concernant l'exercice 2015.

La MNT déplore qu'il ait été impossible de définir avec la CNAMTS et les pouvoirs publics, autrement que dans une perspective d'économies budgétaires, les conditions nécessaires à la pérennité et à l'amélioration de l'activité de gestion du régime étudiant de sécurité sociale.

La MNT regrette cette situation parce qu'elle croit que son projet est de nature à assurer la pérennité de la LMDE et à améliorer le service aux étudiants. Elle est disposée à reprendre les négociations dès lors que les conditions seront réunies, en toute transparence.

Enfin, la MNT assure de son entier soutien les élus et salariés de la LMDE dans cette période difficile et pleine d'incertitudes.

Contact : Jérôme Saddier, directeur général. Tél 01 44 83 13 03